



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montauban, le 15 novembre 2021

## Communiqué de presse

### **Nouvelles mesures restrictives pour lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID19 jusqu'au 15 décembre inclus**

#### **La situation sanitaire dans le département**

A l'instar des autres départements métropolitains, le Tarn-et-Garonne est confronté à une hausse de la circulation virale, avec, sur la période du 06/11 au 12/11, un taux d'incidence de 123 pour 100 000 habitants et un taux de positivité à 4,8 % (indicateurs virologiques de Santé Publique France).

Compte tenu de cette dégradation de la situation sanitaire, après consultation des élus locaux et des parlementaires du département, la préfète de Tarn-et-Garonne a pris par arrêté de nouvelles mesures de prévention et de restriction pour lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID19.

#### **Des mesures de prévention et de restriction nécessaires pour lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID19**

Par arrêté préfectoral du 10 novembre 2021, la préfète de Tarn-et-Garonne étend l'obligation du port du masque dans le département jusqu'au 15 décembre 2021 inclus pour toute personne de 11 ans et plus :

- aux lieux de rassemblement sur la voie publique qui ne permettent pas d'écartier le risque de regroupement et d'observer une distanciation physique comme les marchés de plein vent, les brocantes, les vide-greniers, les ventes au déballage, les fêtes foraines, les abords des gares et des abris bus, les files d'attente.
- aux abords des écoles et des transports scolaires

Le port du masque reste obligatoire dans les établissements recevant du public (ERP) clos pour les événements soumis à passe sanitaire dans toutes les communes du département. L'obligation de port du masque s'accompagne en tous les lieux et tous temps d'un respect strict des gestes barrières.

Toutes les informations sur les règles applicables sont consultables : <https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Actualites/COVID-19-Regles-applicables-dans-le-Tarn-et-Garonne>